

PROCÈS-VERBAL DU COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES
30 JUIN 2025

Etaient présents ou représentés :

- ANZANELLO Camille, Gestionnaire de l'ED Galilée
- AUSONI Christian, Responsable de l'EUR PNGS M&CS
- BESSIS Natacha, Directrice de l'ED Galilée
- BODINI Olivier, Directeur adjoint de l'ED Galilée
- CARON-MARILLAT Sandrine, Coordinatrice des écoles doctorales
- GIROD Séverine, Responsable du pôle études doctorales
- HASSOUNI Khaled, Vice-Président de la commission recherche
- LÉPINE Alexandra, Directrice de la recherche
- MOUTAROU Nodra, Représentante suppléante des doctorants de l'ED Érasme
- RIGOT Sandra, Directrice de l'ED Érasme
- SAVIGNAC Emmanuelle, Directrice adjointe de l'ED Érasme
- SOUMIGRAY Cynthia, Gestionnaire de l'ED Érasme
- TSCHÖKE Talitha, Représentante des doctorants de l'ED Érasme, représentée par MOUTAROU Nodra
- VALLÉE Mathieu, Représentant des doctorants de l'ED Galilée, représenté par LÉPINE Alexandra

Était excusée :

- MARGAT Aurore, Directrice de l'École Universitaire de Recherche Sciences de la Vie, Santé et Pratiques Sociales

Ordre du jour :

- 1) Informations générales,
- 2) Approbation du projet de PV de la séance du 29 avril 2025,
- 3) Approbation des contrats doctoraux du CED - campagne 2025,
- 4) Information sur la CVEC 2025/2026,
- 5) Bilan des événements 2025,
- 6) Calendrier des événements 2025/2026,
- 7) Point qualité,
- 8) Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h05 par Khaled Hassouni, Vice-Président de la Commission recherche.

1) Informations générales

Khaled Hassouni remercie tous les membres présents et procède à la lecture de l'ordre du jour tel que communiqué aux membres du collège des écoles doctorales.

- USPNI a trois lauréats dans le cadre de la campagne 2025 de l'IUF :
 - Alice BELLICHA (EREN), membre junior au titre de la chaire médiation scientifique,
 - Geoffroy HOREL (LAGA), membre junior au titre de la chaire fondamentale,
 - Didier LUTOMSKI (URIT), membre sénior au titre de la chaire innovation.
- Soumission de trois projets à l'AAP SESAME plateformes de la Région Île-de-France.
Le Vice-président de la Commission recherche explique que cet appel concerne les équipements lourds (entre 200 000 € et 2 millions d'euros). Les projets sont soumis à travers l'Alliance Sorbonne Paris Cité. Trois projets de l'USPNI sont proposés :

- PRISMEVAL : évaluation de la pratique d'activité physique, sportive et parasportive pour une optimisation des équipements et dispositifs d'appareillage adaptés dans le contexte de la transition écologique, porté par Delphine Chadeaux, directrice de l'IFRF PROSPECTIVE. Une première version de ce projet a été soumise l'année dernière. Cette première version a été retravaillée et améliorée dans le cadre de cette deuxième soumission..
- NODCE : Nanostructuration des matériaux Organiques et Diamant pour Composants Émergents, porté par Fabien Bayle, responsable de la plateforme technologique Centrale de Proximité en Nanotechnologies de Paris Nord - C(PN)2.
- Nano-H2 : Nouvelle Plateforme pour la synthèse et la caractérisation de nanomatériaux pour le stockage solide de H2, porté par Philippe Djemia du LSPM.

➤ Contrat doctoral de l'EUR PNGS M&CS

Christian Ausoni indique que le jury pour le contrat doctoral de l'EUR en mathématiques et informatique s'est réuni. Un classement a été effectué. Le contrat sera attribué sous réserve d'un retour positif de l'audit effectué en juin par l'ANR. La réponse devrait nous parvenir avant la fin du mois de juillet.

➤ Chaire sciences infirmières.

Khaled Hassouni indique que l'EUR sciences infirmières a bénéficié de deux postes d'enseignants associés.

Alexandra Lépine précise que dans le cadre du renouvellement de la convention USPN / AP-HP relative à la chaire sciences infirmières, la titulaire de la Chaire est mise à disposition d'USPN. De son côté, USPN abonde avec deux postes d'enseignants associés. La chaire sciences infirmières est adossée à l'EUR SlePS.

➤ Remise des prix de thèse (23 mai 2025)

Le Prix Érasme a été décerné à Julie Richard (Histoire). Intitulé de la thèse : Les limites du contrôle éditorial dans les séries américaines de l'âge classique (1950-1974) : Les professionnels du monde de la fiction télévisée au défi de la représentation de la peine de mort.

Accessit Érasme : Laure Beaulieu (SIC). Intitulé de la thèse : Ce que #MeToo fait au travail journalistique : Ethnographie d'une rédaction de presse écrite nationale.

Le Prix Galilée a été décerné à Stéphane Chirolu (Physique du solide). Intitulé de la thèse : Contrôle élastique de la dynamique des ondes de spin dans les cristaux magnoniques : expériences et simulations numériques.

Accessit Galilée : Barthélémy Sarda (Santé Publique). Intitulé de la thèse : Révision du système de profilage nutritionnel sous-jacent à l'étiquetage Nutri-Score : adaptations et évaluation d'impact.

Sur la question des prix de thèse des écoles doctorales, Alexandra Lépine indique que des changements sont en cours sur le règlement. Il est notamment proposé d'ajouter que les pré-rapports de soutenance soient ajoutés au dossier de candidature et que deux prix par école soient décernés chaque année au lieu d'un seul prix par école actuellement. Le changement du règlement sera voté, dans l'ordre, par le conseil de chaque école doctorale, le collège des écoles doctorales, la commission recherche et le conseil d'administration.

➤ Prix solennels de thèse de la chancellerie des Universités de Paris

Le Vice-président de la Commission recherche annonce que dix candidats ont été présélectionnés par l'USPN : un en droit, un en sciences politiques, trois en Lettres et Sciences Humaines, trois en médecine, un en pharmacie, trois en sciences économiques et deux en sciences.

Les directeurs de thèse ne sont pas tous au courant qu'un tel prix existe, il ne faut pas hésiter à diffuser l'information le plus largement possible. Ce prix s'adresse aux étudiants en droit et sciences politiques,

sciences économiques et de gestion, médecine, sciences, pharmacie, lettres et sciences humaines ayant soutenu leur thèse.

Alexandra Lépine précise que l'établissement peut proposer trois candidats par discipline de prix.

➤ **Déploiement de HRS4R et CoARA**

Le Vice-président de la Commission recherche explique qu'à partir du 1^{er} juillet 2025, Julie Bidiet va rejoindre la direction générale des services et sera chargée d'établir un rapport de préconisation sur la mise en œuvre de ces dispositifs, en termes de groupes de travail et de procédures, par exemple. Cela aura un impact sur les procédures RH liées à la recherche.

2) Approbation du projet de PV de la séance du 29 avril 2025

Khaled Hassouni demande si les modifications apportées par Christian Ausoni sur le projet de procès-verbal de la séance du 29 avril 2025 au point 3 (point d'information sur l'EUR PNGS M&CS) ont été lues.

Il demande de procéder à l'approbation du projet du PV de la séance du 29 avril 2025 avec les propositions de modifications.

Vote :

Pour : 13

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

3) Approbation des contrats doctoraux du CED- campagne 2025

Dans le cadre de la campagne 2025 de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels, le collège des écoles doctorales a lancé un appel d'offres pour l'attribution de deux contrats doctoraux fléchés sur l'ED Érasme et d'un contrat doctoral sur l'ED sciences, technologies, santé Galilée. Le critère principal d'attribution de ces contrats doctoraux est la qualité scientifique des propositions et l'adéquation entre le projet et le candidat. Le Collège a particulièrement encouragé la soumission de projets de recherche :

- traitant de problématiques en lien avec les transitions que vivent nos sociétés : transitions écologique, sociétale, numérique, énergétique...
- qui à partir d'un ancrage territorial permettent un rayonnement à l'international de notre université et notre territoire.

Une attention particulière a été apportée par le jury aux candidatures présentées conjointement par deux unités de recherche.

Le jury s'est réuni le 11 juin 2025 et propose l'attribution suivante :

- Liste principale ED Érasme : Corentin Jolivel (ACT / EREN) avec pour sujet de thèse « Analyse de l'impact des systèmes de recommandation sur les choix des utilisateurs de plateformes en ligne : le cas du streaming musical »
- Liste principale ED Érasme : Emilienne Parchliniak (PLEIADE / EXPERICE) avec pour sujet de thèse « Déconstruction et reconstruction du médiévalisme : l'influence du jeu vidéo chinois Genshin Impact sur les joueurs occidentaux »
- Liste complémentaire 1 ED Érasme : Fedora Vannerum (PLEIADE) avec pour sujet de thèse « Densifier et verdier la ville : le défi des politiques d'écologisation de l'urbanisme. Regards critiques depuis le Grand Paris »
- Liste complémentaire 2 ED Érasme : Giorgios Askitas (IDPS) avec pour sujet de thèse « L'autonomographie en tant que transition narrative et épistémologique du droit international : Vers une relecture critique de la communauté juridique mondiale »

- Liste principale ED Galilée : Sarah Al Zeibak (LSPM / CB3S) avec pour sujet de thèse « Revêtements de diamant nanocristallin sur des pièces en titane et alliages de titane pour des applications biomédicales »
- Liste complémentaire ED Galilée : Adryel Hoszu (LAGA) avec pour sujet de thèse « Apprentissage fédéré et interprétable par analyse topologique : Méthodes et applications à la biologie computationnelle »

Khaled Hassouni souligne que la séance d'auditions des candidats aux contrats doctoraux du CED s'est déroulée dans un climat serein, avec des discussions scientifiques enrichissantes et un apport considérable des membres du jury.

Emmanuelle Savignac ajoute que la sélection a été faite avec l'approbation de la grande majorité du jury.

Khaled Hassouni soumet au vote du collège les résultats de la campagne 2025 des contrats doctoraux du CED.

Vote :
Pour : 13

Les contrats doctoraux du CED dans le cadre de la campagne 2025 sont approuvés à l'unanimité

4) Informations sur la CVEC 2025/2026

Séverine Girod a rappelé l'obligation réglementaire pour les étudiants de verser lors de leur inscription une contribution permettant de soutenir les actions en lien avec la Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Elle a précisé que cette contribution permet de financer des actions dans les domaines de la santé, du sport, la restauration à prix réduit, de la culture, de l'accompagnement social, ainsi que de l'amélioration des conditions de vie et d'étude sur les campus de l'Université.

A la demande du vice-président de la commission recherche, Alexandra Lépine complète la présentation du dispositif CVEC. Le paiement de la CVEC est obligatoire pour s'inscrire chaque année dans un établissement d'enseignement supérieur à l'exception des boursiers, des étudiants réfugiés, des étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire, des HDR, des demandeurs d'asile disposant du droit de se maintenir sur le territoire. Une partie des fonds issus de la CVEC est attribuée aux CROUS, tandis que l'autre est versée aux établissements d'enseignement supérieur.

Le montant de la contribution passera de 103 euros à 105 euros pour l'année universitaire 2025-2026.

5) Bilan événements 2025

Sandrine Caron-Marillat fait un point sur les événements du 2^e semestre de l'années universitaire 2024-2025. Elle informe que tous les événements prévus se sont bien déroulés.

Khaled Hassouni demande à Sandrine Caron-Marillat de préciser les événements auxquels elle fait référence.

Sandrine Caron-Marillat cite :

- La journée transversale des sciences (JTS) a eu lieu le 11 avril dans le bâtiment George Sand. Elle est commune aux deux ED et a réuni 58 participants (14 doctorants de l'ED Érasme et 44 doctorants de l'ED Galilée). C'est une très bonne chose pour l'université que les deux écoles doctorales participent à des événements communs.

- La cérémonie de remise de diplômes a eu lieu le 23 mai 2025. Il y a eu un problème de gestion des invités non-inscrits. Les modalités de participation à la cérémonie 2026 seront à discuter notamment la proposition de mise en place de bracelet d'entrée.
- Remise des prix de thèse lors de la cérémonie de remise des diplômes. Il y a eu un retard sur le calendrier à cause de l'élection à la présidence de l'Université.
- La journée scientifique de l'ED Galilée a eu lieu le 4 juin 2025.

Khaled Hassouni souhaite savoir quelles personnes peuvent être conviées à la cérémonie de remise des diplômes.

Alexandra Lépine indique que jusqu'à présent chaque docteur peut être accompagné de deux invités. Sont également conviés à la cérémonie l'ensemble des directions de thèse, les directions des unités de recherche, les directions des composantes, la direction de l'université.

Sandrine Caron-Marillat ajoute qu'à l'exception des vice-présidents, tous les autres invités doivent obligatoirement s'inscrire en amont via un lien qui leur a été communiqué préalablement ce qui permet de bien planifier les commandes et les modalités pratiques d'organisation de la cérémonie.

6) Dates événements 2025/2026

Il est proposé le calendrier suivant pour les événements 2025-2026 des écoles doctorales :

- Journée de rentrée des 2e années de l'ED Galilée : 6 octobre 2025 après-midi
- Journée de rentrée des 1^{re} années pour les deux ED : 5 novembre 2025
- Doctorales de l'ED Érasme : 28 novembre 2025 (Campus Condorcet)
- Journée transversale en Sciences (JTS) : 10 avril 2026
- Cérémonie de remise des diplômes : elle sera fixée à la rentrée

Sandra Rigot précise que les doctorales de l'ED Érasme sont organisées par les doctorants. Les besoins en termes de salles et d'organisation de la collation seront précisés.

Emmanuelle Savignac informe qu'il y a une petite variation dans le lexique « on parle de doctorales et non doctoriales qui est un événement labélisé avec les entreprises.

Khaled Hassouni demande en quoi consiste ces journées de rentrée.

Alexandre Lépine informe que pour la journée de rentrée des premières années, la matinée est dédiée aux présentations des écoles doctorales, du pôle études doctorales et des services de l'université auxquels les doctorants peuvent faire appel. Un repas commun est organisé puis l'après-midi est consacré à un parcours d'orientation avec des visites de plateformes de recherche.

Olivier Bodini intervient en demandant à ce que les doctorants puissent planter des arbres à la fin de leur parcours.

Emmanuelle Savignac informe les membres du CED que les journées de l'Innovation d'USPN sont prévues autour des 9 et 10 décembre. Elle souligne que ces journées représentent une opportunité de valoriser les thèses CIFRE, souvent associées aux sciences dites « dures », mais encore peu mises en avant dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Elle propose d'organiser des tables rondes pour mettre en lumière ces thèses en SHS. Cette initiative permettrait également de mettre en lumière le travail réalisé par les doctorant.es sur des communes du territoire et de sensibiliser nos partenaires professionnels à l'importance de soutenir et valoriser les thèses CIFRE dans le champ des SHS.

De son côté, Alexandra Lépine informe que le PUI CY Transfer organise les assises de l'innovation le 27 novembre 2025.

Emmanuelle Savignac attire l'attention sur le fait que les PUI, qui devraient pourtant intégrer les SHS, restent aujourd'hui très centrés sur les néo-sciences et les disciplines d'ingénierie. Elle regrette que, dans ce contexte, l'USPN soit très peu visible lors de ces événements.

Sandrine Caron-Marillat propose d'attendre la rentrée de septembre 2025 pour fixer la date de cérémonie de remise des diplômes.

7) Point qualité

Kaled Hassouni demande de faire un point sur l'audit interne.

Séverine Girod répond que le rapport de cet audit n'a pas encore été transmis mais qu'il devrait arriver prochainement. L'ensemble des processus ont été correctement représentés lors de l'audit, aussi bien par les gestionnaires et les directions que par les pilotes de processus. Le rapport devrait être disponible dans les prochains jours et sera diffusé à l'ensemble des parties concernées.

Natacha Bessis s'interroge sur la légitimité, l'intérêt et le coût de cet audit.

Khaled Hassouni précise que, du point de vue de la Direction de la Recherche, cet audit répond à deux enjeux :

- d'une part, garantir une maîtrise claire et rigoureuse des processus en place.
- d'autre part, accompagner les évolutions de la direction, qui nécessite une amélioration continue de ses prestations,

Khaled Hassouni ajoute qu'il est essentiel de définir un mode de fonctionnement et des procédures claires et de s'y tenir. . Cette condition est un préalable absolument nécessaire à un service de qualité à nos unités et nos chercheurs, en termes de dépôt, réalisation et suivi de projets de recherche. L'audit et suivi de la qualité doit contribuer à améliorer l'attractivité de la DR en tant que centre de gestion administrative et financière des projets de recherche, notamment la recherche partenariale. Cet élément est crucial pour une université qui veut maintenir une activité de recherche dynamique et de haut niveau et continuer à être un opérateur de recherche. Des procédures ou un mode de fonctionnement flous ou non maîtrisés peuvent conduire les unités et chercheurs à se tourner vers les services des établissements partenaires ou, beaucoup plus grave, décourager les chercheurs à monter des projets de recherche.. Il est donc nécessaire d'élargir cette démarche Qualité à l'ensemble des pôles de la direction de la recherche..

Par ailleurs, en réponse à Natacha Bessis, Séverine Girod précise que le coût de cet audit est estimé entre 7 000 et 8 000 euros par an comprenant l'accompagnement par la CCI de la Seine et Marne et la certification par le bureau Veritas. Le plus cher est l'accompagnement par la CCI qui à lui seul coûte 4 400 euros par an.

Khaled Hassouni interroge sur les modalités financières d'un accompagnement élargi : si l'accompagnement concerne plusieurs pôles, cela implique-t-il un coût plus élevé ?

Alexandra Lépine répond positivement. La certification étant étendue aux autres pôles, il y a plus de processus à auditer. Un audit initial peut s'effectuer sur deux ou trois jours, et les audits de suivi sur une ou deux journées. A titre d'information, les structures déjà certifiées ISO 9001 au sein de l'université, sont :

- l'école doctorale Érasme, l'école doctorale Galilée, le pôle études doctorales et le pôle administration de la recherche de la direction de la recherche (au titre du management de la qualité),
- la DRH enseignants et le conseil académique.

Khaled Hassouni soulève ensuite la question de la certification des masters.

Alexandra Lépine indique que cela est possible mais qu'il s'agirait d'un autre type de certification, distincte de l'ISO 9001.

Emmanuelle Savignac ajoute qu'un travail de simplification des procédures dans certains services serait pertinent, tant pour des raisons de politique interne que de bon fonctionnement institutionnel.

8) Questions diverses

Sandrine Caron-Marillat évoque la problématique des désistements à la cérémonie de remise des diplômes, qui surviennent dès l'annonce des résultats du prix de thèse. En effet, une grande partie des docteurs non sélectionnés choisissent alors de ne plus participer à la cérémonie, ce qui engendre des problèmes en termes d'organisation.

Emmanuelle Savignac suggère de réfléchir à un moyen de valoriser également les candidats non retenus, afin de maintenir leur engagement.

Khaled Hassouni propose d'annoncer en avance les résultats qu'aux lauréats et accessits en leur demandant de préparer un discours de 7 à 10 minutes. Il précise toutefois qu'il serait préférable d'attendre encore un peu pour voir si ce phénomène de désistement se répète, avant de prendre des mesures définitives.

La séance est levée à 15h25 par le vice-président de la commission recherche.